


DEPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 février 2026						
COMMUNE DE MOULAYRES 	<p><i>Date de convocation : 13 février 2026</i></p> <p><i>Le vingt-trois février deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Frédéric MATUSZEWSKI, 2ème Adjoint.</i></p> <p>PRESENTS : Laurent BAZART, Richard GONNET, Frédéric MATUSZEWSKI, Robert FAU, Isabelle LOUBIERE AMALVY, Maud LEONARD</p> <p>REPRESENTES :</p> <p>ABSENTS : Vincent TRANIER, Flora ALBOUY, Brigitte BABY, Gilles BAVAY, Baptiste FONTUGNE</p>						
Délibération N° DL_2026_008 Adoption du plan de financement prévisionnel de l'opération Cœur de Village phase 3	EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	11	6	6	6	6	0	0
<p>Monsieur le Maire expose que le projet Cœur de Village Phase 3 – Utilisation publique, scolaire et périscolaire dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 78 000 € HT soit 93 600 € TTC.</p> <p>Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).</p> <p>Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :</p>							

PLAN DE FINANCEMENT DETR/DSIL

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	Commune de MOULAYRES
NUMÉRO SIRET :	21810187100018
INTITULÉ DU PROJET :	Aménagement cœur de village phase 3 - Utilisation publique, scolaire et périscolaire des bâtiments et espaces municipaux

	H.T.
NATURE DES DEPENSES	
foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	0,00 €
études	0,00 €
travaux	78 000,00 €
Aléa	0,00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	78 000,00 €

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ÉTAT				
DETR demandée	39 000,00 €	50,00 %	16/12/2025	
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		
Sous-total aides publiques	39 000,00 €	50,00 %	Vous ne devez pas dépasser 80%	
AUTRES AIDES NON PUBLIQUES				
		H.T.		
Dons	0,00 €			
Aides privées	0,00 €			
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €			
Sous-total aides non publiques	0,00 €			
PART DE LA COLLECTIVITE				
		H.T.		
Fonds propres	39 000,00 €			
Emprunt	0,00 €			
Crédit bail ou autres	0,00 €			
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €			
Total autofinancement	39 000,00 €			
	50,00 %			
		Total Financement H.T.	78 000,00 €	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le plan de financement exposé à l'UNANIMITE.

Frédéric MATUSZEWSKI,
Secrétaire de séance

Laurent Bazart,
Maire